




MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Synthèse du quatrième bilan annuel des obligations vaccinales du nourrisson

Décembre 2023

## SYNTHESE

L'extension des obligations vaccinales de 3 à 11 vaccinations (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, infection à *Haemophilus Influenzae* de type b, infection à pneumocoque, infections à méningocoque C, hépatite B, rougeole, oreillons, rubéole) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et concerne tous les enfants nés à compter de cette date. Les vaccinations concernées sont effectuées entre l'âge de 2 mois et 18 mois et sont exigibles pour l'entrée en collectivité de ces enfants. A défaut d'une vaccination effectuée selon l'âge indiqué dans le calendrier des vaccinations, un enfant peut être admis temporairement en collectivité pendant 3 mois afin que les parents puissent mettre à jour les vaccinations de leur enfant.

Depuis la mise en place de la réforme, trois bilans ont été publiés respectivement en juin 2020, juin 2021 et novembre 2022 et ont souligné son impact très positif, en particulier en termes de couverture vaccinale, y compris pour des vaccinations non concernées par l'obligation. L'adhésion à la vaccination en général avait augmenté au regard des données des baromètres de Santé publique France. De plus, les analyses de sécurité étaient très satisfaisantes.

Le présent bilan porte sur la quatrième année de la réforme et présente les données de couverture vaccinale chez les enfants nés en 2019 et âgés de 2 ans via une enquête réalisée par Santé publique France auprès des services de PMI en 2023 et sur le Datamart de consommation inter-régimes (DCIR) du Système national des données de santé (SNDS), les données d'adhésion vaccinale obtenues par une enquête réalisée en 2022 auprès d'un échantillon représentatif de français et, enfin, les données de sécurité analysées par l'ANSM sur l'ensemble des vaccinations pratiquées chez les enfants de 0 à 23 mois révolus en 2021. Les données de sécurité enregistrées dans la BNPV (Base Nationale de Pharmacovigilance) ont été recueillies du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 septembre 2022.

### Une couverture vaccinale qui continue de progresser

L'analyse des couvertures vaccinales a été effectuée par Santé publique France, à partir des données des certificats de santé du 24<sup>ème</sup> mois. Une enquête a été réalisée auprès des conseils départementaux. Cette enquête concerne les enfants nés en 2019 (2<sup>ème</sup> cohorte de naissance concernée par l'extension des obligations vaccinales). Les couvertures vaccinales estimées en 2023 ont été comparées à celles obtenues les années précédentes pour les départements ayant répondu à toutes les enquêtes annuelles. Les données des certificats de santé ne permettent pas d'estimer la couverture vaccinale contre le méningocoque C. Cette couverture vaccinale a été estimée à partir des données de remboursements de vaccins enregistrés dans le SNDS-DCIR.

Pour l'ensemble des vaccinations, les résultats indiquent que les couvertures vaccinales suivent globalement une tendance à l'augmentation. On observe cependant des tendances variables en fonction des valences, ainsi que des augmentations plus modérées que celles des années antérieures. Cependant, ces évolutions confirment l'impact globalement positif de l'obligation vaccinale.

- La couverture vaccinale du vaccin pentavalent 3 doses (DTP, Coqueluche, *Haemophilus influenzae* de type b), à départements constants, a augmenté de 0.2 point chez les enfants âgés de 24 mois et nés en 2019 (95.9%) par rapport à celle estimée chez les enfants, au même âge, nés en 2018 (95,7%).
- La couverture vaccinale du vaccin contre l'hépatite B 3 doses, à départements constants, a augmenté de 0.7 point chez les enfants âgés de 24 mois et nés en 2019 (95.5%) par rapport à celle estimée chez les enfants, au même âge, nés en 2018 (94.8%).
- La couverture vaccinale du vaccin contre le pneumocoque 3 doses, à départements constants, est restée stable chez les enfants âgés de 24 mois et nés en 2019 (94.5%) par rapport à celle estimée chez les enfants, au même âge, nés en 2018 (94.5%).
- La couverture vaccinale du vaccin ROR 2 doses, à départements constants, a augmenté de 2.5 points chez les enfants âgés de 24 mois et nés en 2019 (91.6%) par rapport à celle estimée chez les enfants, au même âge, nés en 2018 (89.1%).

- La couverture vaccinale du vaccin contre le méningocoque C 2 doses à 1 mois a augmenté de 1.2 points chez les enfants nés en 2021 (91.4%) par rapport à celle estimée chez les enfants nés en 2019 (90.2%).

### Une adhésion à la vaccination qui progresse également

L'adhésion de l'ensemble des français vis-à-vis de la vaccination est estimée depuis plusieurs années par l'enquête Baromètre santé de Santé publique France. Les données de l'enquête menée en 2022 montrent, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, une augmentation des opinions favorables. En effet, 84,6% des personnes interrogées déclarent être favorables à la vaccination en général<sup>1</sup>. Ce résultat est supérieur de 2,1 points à celui de 2021 (82,5%) et est le plus élevé depuis 2010.

Cependant, l'augmentation globale de l'adhésion ces dernières années ne doit pas masquer la tendance à l'accroissement des inégalités sociales et territoriales de santé, marquées par des différences en termes d'adhésion en fonction des niveaux sociaux-économiques. Cette adhésion augmente en effet selon l'âge, le revenu ou encore le niveau d'étude.

- 84,6% des français se déclarent favorables ou très favorables à la vaccination (*Enquête santé publique France 2022- 3 229 personnes âgées de 18 à 75 ans en France métropolitaine*).

### Une sécurité d'emploi des vaccins confirmée

Le suivi de la pharmacovigilance de l'ANSM en lien avec l'administration des vaccins fait l'objet d'une attention particulière depuis la mise en œuvre de la réforme. Les résultats des analyses de pharmacovigilance, effectuées en 2018, 2019 et 2020 avaient confirmé la sécurité d'emploi des vaccins utilisés. Cette surveillance s'est poursuivie sur les enfants vaccinés en 2021. Aucun signal ou alerte particulier n'a été mis en évidence durant cette nouvelle année de surveillance. Les notifications d'effets indésirables ont diminué de 33,8% entre 2020 et 2021. Cette diminution a concerné majoritairement les cas « non graves » en diminution de 40,8%. Les cas « graves » ont diminué de 21,1%.

- Sur près de 6,6 millions de vaccinations pratiquées chez les nourrissons et les enfants âgés de 0 à 23 mois vaccinés en 2020, 133 notifications rapportant un ou plusieurs effets ou événements indésirables ont été enregistrées dans la base nationale de pharmacovigilance.
- Parmi ces 133 notifications, 77 (57,9 %) ont été qualifiées de cas « non graves » et 56 (42,1%) de cas « graves ».
- La nature de ces 133 effets/événements indésirables consistait majoritairement en des troubles d'ordre général de type de fièvre, réactions au site d'injection ou rashes.

Alors que les années 2020 et 2021 se sont inscrites dans un contexte sanitaire inédit en lien avec la pandémie à COVID-19 qui s'est accompagné de campagnes de vaccination de masse, le troisième et ce quatrième bilan de l'extension des obligations vaccinales du nourrisson confirment l'impact très positif précédemment observé, en matière de couvertures vaccinales et d'adhésion à la réforme et à la vaccination en général. Les données de sécurité confirment la sécurité d'emploi des vaccins.

Les actions de promotion de la vaccination associées à une communication claire et transparente des pouvoirs publics doivent se poursuivre afin de consolider les bons résultats observés. En effet, des marges de progression demeurent afin d'atteindre l'objectif de santé publique fixant à 95% la couverture vaccinale du vaccin contre la rougeole-oreillons-rubéole et méningocoque C. De même, l'adhésion à la vaccination de certaines catégories de la population et dans certains territoires est à renforcer.

<sup>1</sup> Enquête santé publique France 2022- 3 229 personnes âgées de 18 à 75 ans en France métropolitaine

© Ministère de la Santé et de la Prévention, Paris, 2023  
Direction générale de la Santé  
14, avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP

---

Édition Décembre 2023

